



**MEMOIRE TECHNIQUE**

|  |
| --- |
| ***ENTREPRISE*** |
|  |
| A COMPLETER |
|  |

|  |
| --- |
| ***Pouvoir adjudicateur exerçant la maitrise d’ouvrage*** |
| VOIES NAVIGABLES DE FRANCE  Direction de l’ingénierie et de la maitrise d’ouvrage |

|  |
| --- |
| ***Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)*** |
| Monsieur le directeur des Voies Navigables de France |

|  |
| --- |
| ***Objet du marché*** |
| **Travaux de restauration des défenses de berges des canaux d’Ardres et d’Audruicq**  **LOT 1** \_ A COMPLETER |

Date :

Le présent Mémoire comporte XX pages.

**TABLE DES MATIERES**

* [1 Dispositions & organisation pour assurer le respect des delais 3](#_Toc201250489)
* +[2 Méthodologies d’exécution de mise en œuvre du tunage, terrassements et enrochements 3](#_Toc201250490)
* [3 Qualité des fournitures 3](#_Toc201250491)
* [4 Planning des travaux, cohérence et mesures proposées pour assurer le respect des delais 3](#_Toc201250492)
* [5 Mesures de protection environnementale 4](#_Toc201250493)
* [ANNEXES 5](#_Toc201250494)

**NOTE à l’attention des entreprises**

La mémoire technique devra comporter **30 pages maximum (hors en-tête et annexes) et la trame présentée dans ce document devra être respecté par les candidats**. Les pages au-delà de cette limite ne seront pas analysées.

Les candidats ont **l’obligation d’utiliser la présente trame de mémoire technique**. En cas de non-respect de cette obligation, le candidat sera pénalisé de 5 points sur la valeur technique de son offre.

Le mémoire technique devra respecter les critères suivants :

* Police d’écriture : Times new Roman ;
* Taille d’écriture : 14 pour les titres et 12 pour le contenu ;
* Interligne : 1.0

Les annexes autorisées sont :

* Les CV des intervenants,
* Les fiches techniques du matériel,
* Liste des fournisseurs,
* Les fiches techniques des matériaux,
* Les exemples de fiche liées au contrôle et à la qualité des prestations.

# Dispositions & organisation

*Pondération 10pts*

A compléter par l’entreprise

Sont attendus :

* Une description détaillée des moyens (matériels et humains) mobilisés et de l’organisation des travaux au regard des enjeux du marché
* Les dispositions pour assurer la gestion et l’approvisionnement des fournitures

# Méthodologies d’exécution de mise en œuvre du tunage, terrassements et enrochements

*Pondération 10pts*

A compléter par l’Entreprise

Sont attendus :

* les modes opératoires des différentes tâches de travaux : travaux préparatoires, l’aménagement de la zone de transbordement, la mise en place des défenses de berge en tunage, les travaux de terrassement, la mise en œuvre des enrochements, des hélophytes, ...
* les points de contrôles associés en tenant compte des différentes contraintes spécifiques de l’opération : nature et comportement mécanique des matériaux, bonne implantation et tenue des ouvrages et de la végétation associée (tunage bois, enrochements, hélophytes, ), contrôle du terrassement, ...
* les moyens humains et matériels qui seront mobilisés et leur articulation durant la phase travaux.

# Qualité des fournitures

*Pondération 10 pts*

A compléter par l’entreprise

Est attendu :

* Un détail des fournitures envisagées, de leur durabilité et des sources d’approvisionnement des fournitures mentionnées au CCTP et **plus particulièrement la craie marneuse** (fiche d’identification, liste des fournisseurs et de leurs engagements écoresponsables).

# Planning des travaux, cohérence Phasage et mesures proposées pour assurer le respect des delais

*Pondération 15pts*

A compléter par l’entreprise

Sont attendus :

* Un planning détaillé, cohérent et viable permettant d’apprécier les contraintes d’intervention, l’enchaînement des tâches, les points d’arrêt, le chemin critique et les intempéries réputées prévisibles,
* Le planning indique les cadences, les délais d’approvisionnement, les dives ateliers fluviaux mobilisés et les sens de progression
* Des propositions afin de sécuriser les délais et contraintes d’intervention.

# Mesures de protection environnementale

*Pondération 5pts*

A compléter par l’entreprise

Est attendu :

* Un détail des mesures envisagées dans une démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC) vis-à-vis des risques pour l’environnement (qualité du cours d’eau, respect de la biodiversité, limitation des mises en suspension de sédiments fins et des risques d’anoxie et de mortalité piscicole associées, prévention des nuisances sonores…)

# ANNEXES